

Lors du conseil municipal, nous avons voté à l'unanimité un vœu porté par notre groupe sur l'annulation par le gouvernement du pass'sport.

Il permettait, sous condition de ressources, une aide (prise en charge à hauteur de 50 euros des frais d'inscription) à la pratique sportive des enfants de 6 à 17 ans. Désormais, les moins de 14 ans sont désormais exclus du dispositif.

C'est une somme non négligeable qui peut éloigner un public déjà précaire de la pratique sportive.

Ainsi nous avons sollicité le conseil municipal pour qu'il vote pour que l'Etat revienne dessus au plus vite et que la ville contacte rapidement les associations sportives concernées pour évaluer les retombées sur leurs inscriptions et leurs finances, les associations sportives étant confrontées directement aux coupes budgétaires.

La santé de nos jeunes mais aussi de nos associations sportives ne peut se monnayer. Si les finances publiques se portent mal, ce n'est certainement pas aux 6-14 ans d'en payer le prix.

*Novembre 2025*